

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des municipal</p> <p>Séance du jeudi 13 décembre 2018</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 07 décembre 2018, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 13 décembre 2018 à 19h30 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 08</p> <p>Votants : 09</p> <p>Délibération n°D_2018_12_13_02</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absente ayant donné procuration : Mme Nathalie Venancio à M. Patrick Falcoz</p> <p>Absents excusés : M. Aurélien Chaine, Mme Maryline Derouet</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Congrès des Maires 2018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée ne pas avoir pu assister personnellement au 101^{ème} Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France qui a eu lieu du mardi 20 au jeudi 22 novembre 2018 à Paris pour raison de santé.

Il poursuit en indiquant avoir transféré les réservations effectuées en son nom (billets de train, nuitées d'hôtel, inscription à l'entrée du congrès et inscription à la soirée des élus de Haute-Savoie) à la secrétaire de mairie, aucun élu n'ayant pu se rendre disponible.

Il termine en ajoutant que deux élus de la commune ont également participé à cette manifestation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- donne son accord pour la prise en charge des frais afférents au 101^{ème} Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France qui a eu lieu du mardi 20 au jeudi 22 novembre 2018 à Paris pour les élus et l'employée communale y ayant participé ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le :</p> <p>14 DEC. 2018</p> <p>Et de la publication le :</p> <p>14 DEC. 2018</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 14 DEC. 2018</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	---

